



## Protocole d accord transactionnel non signé

Par **FRANCOIS7878**, le **15/03/2009** à **14:23**

Le problème:  
Monsieur X me doit une importante somme d'argent en 2006.  
Un avocat établi un protocole d'accord transactionnel ou il donne à Mr X le droit à échelonner sa dette vis à vis de moi, mais qui est en ma défaveur.  
Mr X au début, respecte les versements de 300 euros par mois, puis ne les respecte plus...  
Etant donné que **je n'ai pas signé ce protocole d'accord transactionnel**, Mr X a peut être signé l'exemplaire "à signer" que lui a remis l'avocat.  
puis je ne pas en tenir compte et obtenir un référé immédiat.